

Sélection d'ouvrages présentés en hommage
lors des séances 2014 de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.



Scholies à Pindare. Vol. I. *Vies* de Pindare et scholies à la première *Olympique*. Texte, traduction et commentaire par Cécile Daude, Sylvie David, Michel Fartzoff, Claire Muckensturm-Pouille, Presses universitaires de Franche-Comté.

J'ai l'honneur de déposer sur le Bureau de l'Académie, de la part de leurs auteurs, un premier volume de 500 p. sur les *Scholies à Pindare* paru aux Presses universitaires de Franche-Comté en 2013. Une équipe d'hellénistes de cette Université, sous la direction de Michel Fartzoff, professeur de grec et Secrétaire général de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France, a entrepris une œuvre très utile qui consiste à présenter pour la première fois en français les Scholies à Pindare qui sont d'une richesse exceptionnelle pour l'histoire de la philologie et de la langue grecques, et pour ce que nous appelons la mythologie mais qui est, en fait, l'histoire ancienne telle que les Grecs se la représentaient. Ce premier volume, introduit par Cécile Daude qui anime une équipe comprenant, outre Michel Fartzoff déjà nommé, Sylvie David et Claire Muckensturm-Pouille, renferme les *Vies* de Pindare et les scholies à la Première Olympique. Le texte grec est repris à l'édition allemande de Drachmann paru chez Teubner. La traduction, extrêmement précise, est accompagnée d'un abondant commentaire très pertinent. Le tout est couronné d'une bibliographie et de plusieurs index. Une telle entreprise, menée par l'une des Universités de France qui demeurent actives dans le domaine de l'hellénisme, mérite d'être encouragée, car elle rend accessible des trésors cachés de l'érudition grecque ancienne à des linguistes, à des philologues ou à des historiens modernes. C'est la raison pour laquelle j'attire l'attention de l'Académie sur un travail qui aurait été apprécié par notre regretté confrère Jean Irigoin dont les travaux sur l'histoire du texte de Pindare restent au fondement de l'entreprise.

Jacques JOUANNA
Le 04/04/2014